

4 M

Société par actions simplifiée au capital de 2 714 607 €

Siège social : 5 IMP DES ARCHERS, 66490 ST JEAN PLA DE CORTS

878 869 585 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 18 MARS 2024

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 30 septembre 2023**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 1 854,09 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 854,09 €
A la réserve légale	92,70 €

Solde	1 761,39 €

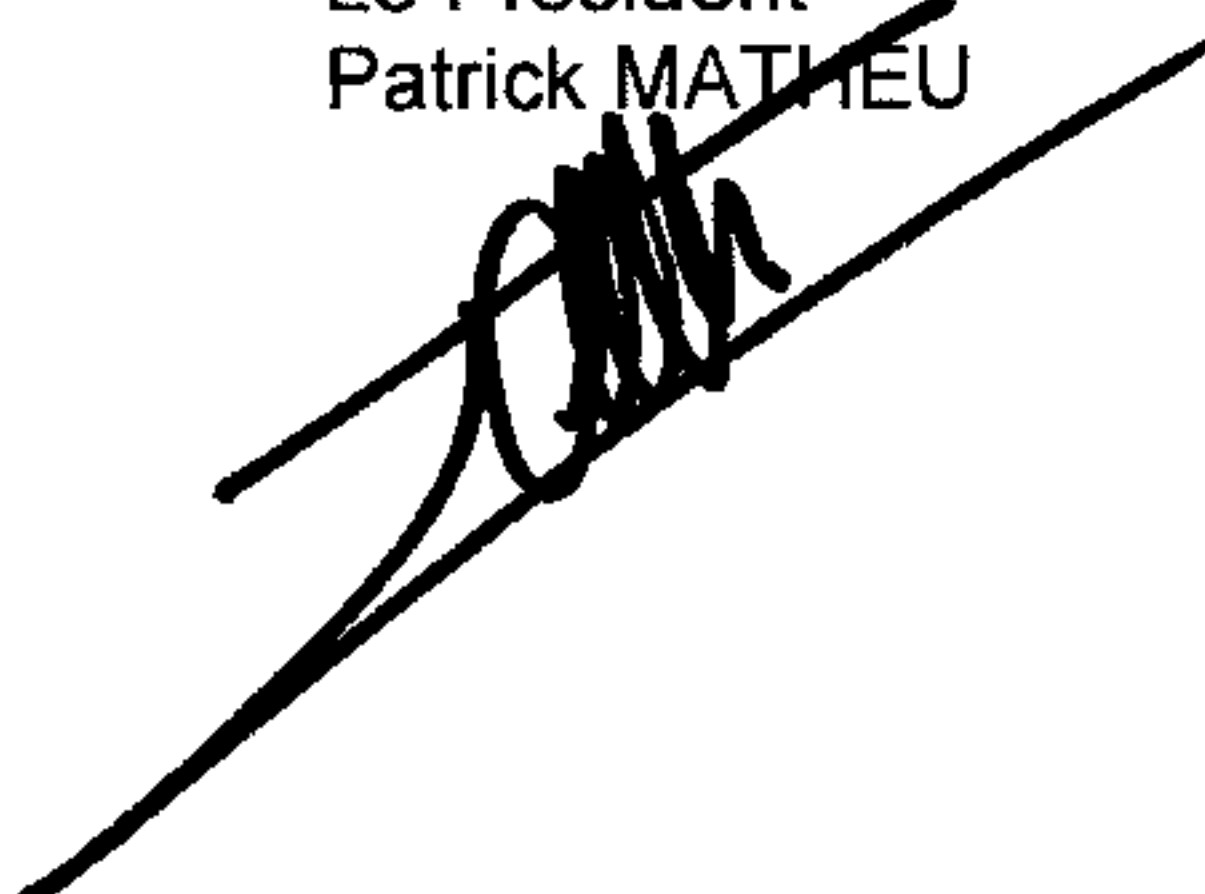
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 56 708,33 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 MARS 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Patrick MATHEU



Désignation de l'entreprise		SAS 4 M		5 Impasse des Archers		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise				66490 ST-JEAN-PLA-DE-CORTS			
SIRET		8 7 8 8 6 9 5 8 5 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		30092023	
				Exercice N-1 clos le		30092022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030				
	Immobilisations financières* (1)	040	2 551 984	042		2 551 984	2 502 000
	Total I (5)	044	2 551 984	048		2 551 984	2 502 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070				
		072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	231 927	082		231 927	227 445
	Disponibilités	084	291 561	086		291 561	412 352
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	523 489	098		523 489	639 797
	Total général (I + II)	110	3 075 472	112		3 075 472	3 141 797
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 714 607		2 714 607	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		2 892		469	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		54 947		8 908	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		1 854		48 462	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		2 774 300		2 772 446	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		7 682		5 688	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		13 490		13 163	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175		280 000		350 500	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		301 172		369 351		
Total général (I + II + III)				180		3 075 472	3 141 797
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		49 984
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 4 M		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092023	Exercice N-1 clos le 30092022	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)			242	2 844	2 775
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	2 844	2 775
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 844)	(2 775)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	5 025	62 825
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		80
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	327	11 508
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 854	48 462
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 854	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	327	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		
				991		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		
				181		
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346		655		
		643		645		
		648		649		
				641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	2 181	354
Déficits	Bénéfice col. 1					
	Déficit col. 2			356		
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)						
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	2 181	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.



ACTIF CONSEIL
EXPERTS-COMPTABLES

SAS 4 M

ETATS ANNUELS

01/10/2022 – 30/09/2023

Etats de gestion

Liasse fiscale

PERPIGNAN CENTRE
1, rue Henry le Châtelier - 66100 PERPIGNAN
Tél : 04 68 66 90 90
Email : contact@actif-conseil.fr

ESPACE POLYGONE
363, boulevard Marius Bertiet - 66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 52 45 05
Site internet : www.actif-conseil.fr

PRADES
3, place de la République - 66500 PRADES
Tél : 04 68 05 22 29
Horaires : 8h30-12h / 14h-17h30

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le plan comptable général de 2014 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 5 025 euros et un total **charges** de 3 171 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 1 854 euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Charges à payer		1 994
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 994
FOURN.FACT.NON PARVENUES	1 994	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			